d'une piquante monographie. Je n'ai pas ici la prétention d'exécuter ce travail; mais peut-être me saura-t-on quelque gré de réunir un petit nombre de données.

L'usage de ces signes indicatifs, soit figurés, soit écrits, était une invention trop commode, et en même temps trop naturelle et trop simple, pour qu'on ne soit pas fondé à présumer, avec toute vraisemblance, qu'elle remonte à une époque fort reculée des âges antiques. Nous savons du moins que des enseignes exécutées, de l'une ou de l'autre de ces manières, ou peut-être les réunissant quelquefois toutes deux, étaient fréquemment employées chez les Romains. Car si nous n'avons pas chez les auteurs des notions bien précises à cet égard, si même nous ne pouvons reconnaître positivement la dénomination qu'on leur donnait pour l'ordinaire (1), toujours est-il que l'objet lui-même s'y rencontre plus d'une fois assez clairement indiqué.

Quand Plaute fait dire à Sosie, tout effrayé de la menace que vient de lui faire Mercure, de le rosser de la bonne façon :

Certe advenientem me hic hospitio pugnæ accepturus est (2), des commentateurs trouvent dans cette locution figurée une allusion à une enseigne d'hôtellerie qui aurait représenté un combat (3); et cette interprétation doit paraître assez plausible. Dans un passage de Juvénal, que je ne rapporterai pas intégralement et que je puis encore moins commenter, celui où, avec sa verve énergique, mais d'une manière trop nue, il peint les dégoûtantes débauches de l'infâme Messaline, le vers suivant, auquel je borne ma citation, fait connaître plus positivement l'usage des enseignes dans d'autres lieux:

Prostitit..... titulum mentita Lycisca (4).

- (1) L'expression titulus, assez vague d'ailleurs, a pour elle une autorité, comme on le verra bientôt, mais ce n'est que celle d'un poète; nous verrons encore Quintilien se servir du mot signum; celui de programma, qu'on appliquait aux affiches, convenait aussi. Mais il est à croire qu'on en employait d'autres moins déterminées; et de là peut-être la rareté des passages où l'on peut reconnaître les enseignes avec toute certitude.
 - (2) Amphitr. I. 1. v. 140.
- (3) Ceci rappelle l'enseigne d'un culottier en peau, bien connue à Lyon, il y a quelques années, et peut-être encore de nos jours.
 - (4) Sat. VI. v. 123,